

PARIS | VII^e À l'ombre de la tour Eiffel, les caïds du bonneteau et du trafic de cigarettes investissent les petites rues bordées d'immeubles haussmanniens. Des riverains réclament des grilles sécurisées, d'autres carrément la fermeture du parc la nuit.

Les « mafias » minent les habitants du Champ-de-Mars

ÉLODIE SOULIÉ

UNE POIGNÉE d'hommes en blousons ou parkas sombres, comptant des liasses d'euros du trafic de cigarettes ou soutirés aux touristes piégés au jeu de bonneteau. D'autres, postés avec leurs oreillettes, le regard aux aguets, entre allées et bosquets. Des voitures immatriculées en Roumanie garées dans une impasse pavée, d'où sortent gouteurs et « bonneteurs ». Une bouche d'égout servant de cachette aux trafics divers, parfois à des bonnes de gaz utilisées par les vendeurs de marrons grillés ou de merguez qui viennent recharger leurs chariots de fortune au bas des immeubles. Ajoutez-y des altercations verbales, des vols à la tire, souvent des rixes, et l'animosité manifeste des « squatteurs » de la rue envers les riverains, dont ils occupent parfois les porches. Ou encore le flot continu de touristes prenant la pose dans l'axe de la Dame de fer...

« On ne dort plus, on n'est jamais rassuré... »

Quelle solution à cet inventaire, dressé par les habitants les plus proches de la tour Eiffel (VII^e), dans les immeubles haussmanniens du Champ-de-Mars les plus exposés à ce manège quotidien ? Ceux dont la courte impasse sert d'accès le plus direct au monument depuis l'avenue de Suffren ? Ces habitants ne comptent en tout cas pas s'y habituer, engagés depuis des mois dans un laborieux dialogue avec la mairie du VII^e et la préfecture de police – tenus à un devoir de réserve du fait de l'élection présidentielle, ses services n'ont pas pu ré-

pandre à nos questions –, qui n'aboutit qu'à des mesures jugées très insuffisantes par les quelque 150 personnes réunies au sein d'un collectif.

Certains propriétaires ont même décidé de quitter ce quartier si prisé, n'y trouvant plus les atouts – « luxe, calme et volupté » – qui font de ce secteur l'un des plus convoités de la capitale. « On n'en peut plus, on s'en va », assène l'une des propriétaires, selon qui l'insécurité fait déjà chuter la valeur des luxueux appartements.

« L'insécurité diurne et nocturne s'est intensément développée depuis le premier confinement, dans un espace où les habitants réclament une vidéosurveillance dans la rue depuis 2016 », dénoncent-ils, vidéos amateurs et photos à l'appui de leurs récits empreints de colère. « Nous ne pouvons ni ne devons vivre au quotidien avec la mafia rom violente et armée qui sévit impunément dans notre rue, y travaille comme ferait un fonctionnaire, et en freinant les riverains de sortir de chez eux ! »

La « solution la plus parfaite » passe selon eux par la fermeture radicale des petites rues « par des grilles des deux côtés, avec des badges électroniques sécurisés donnés aux seuls riverains ». Une privatisation qui a peu de chances d'aboutir. Pour l'heure, ils ont tout de même obtenu des potelets rétractables côté jardin, et des barrières Vauban côté avenue de Suffren. Suffisant pour empêcher les voitures

Les policiers mènent chaque jour des actions « de présence et d'éviction » mais déplorent une situation structurelle, liée à l'attrait du lieu, qui nuit beaucoup plus aux touristes victimes de vols, qu'aux riverains.



ventouses des caïds du bonneteau.

Mais « cela n'empêche pas le passage des deux-roues, des touk-touks, des motos, des trottinettes... » répondent les copropriétaires à la mairie du VII^e. « M^{me} Dati a la responsabilité de faire cesser ces nuisances », lâche une mère de famille, décidée à partir. « Ici, c'est 24 heures sur 24. Après cette mafia rom, il y a les fêtards ivres, les agressions, les trafics nocturnes sur l'avenue de Suffren, les fracturations de voitures... On ne dort plus, on n'est jamais rassuré... »

Les bagageries en projet... des nuisances en plus ?

Autre grief des habitants : le projet de création d'une bagagerie pour les touristes, à l'emplacement actuel d'un parterre de fleurs, dans le cadre du grand projet d'aménagement OnE Site tour Eiffel... « Une bagagerie-buvette à 30 m des immeubles ! s'étrangle une habitante. Cela signifie encore plus de flots de touristes, de nuisances, sans plus de sécurité. Cela rend encore plus cohérente notre demande de fermer la rue par des grilles ! »

Sur ce volet, les copropriétaires pourront compter sur le soutien de l'association des Amis du Champ-de-Mars et les défenseurs de l'environnement de FNE Paris, qui affûtent déjà leurs arguments, prêts à tous les recours contre ces pavillons de 25 à 45 m de long prévus à la place des espaces verts. « Ce sont en réalité des restaurants, des boutiques et des bureaux de la Société d'exploitation de la tour Eiffel (Sete), qui privatise ainsi le jardin », pointent-ils.

Début mars, des représentants des habitants ont rencontré le commissaire du VII^e et plusieurs proches de la mairie. « La police dit faire des descentes deux fois par semaine, la mairie évoque les failles de la justice pénale et dit qu'elle n'a pas de pouvoir de police... Ce n'est pas une réponse ! » lâche cette maman avec dépit.

Autour de la tour Eiffel, les policiers du VII^e, régulièrement renforcés par des services spécialisés, mènent pourtant chaque jour des actions « de présence et d'éviction », ponctuellement des opérations plus importantes, mais déplorent une situation structurelle, liée à l'attrait de la tour Eiffel, qui nuit beaucoup plus aux touristes victimes de vols ou d'escroqueries qu'aux riverains. ■



INTERVIEW | « Je souhaiterais que le parc soit fermé la nuit »

RACHIDA DATI, MAIRE (LR) DU VII^e, DEMANDE DES INTERVENTIONS FORTES DE LA PART DE LA VILLE DE PARIS

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLAS MAVIEL

DEPUIS DES ANNÉES, la maire (LR) du VII^e se bat pour que le Champ-de-Mars reste un lieu sûr de promenade et de détente pour les Parisiens et les riverains. Mais le lieu, très fréquenté par les touristes, attire aussi beaucoup de délinquance. Dans un courrier daté de ce mercredi 13 avril, elle alerte d'ailleurs Anne Hidalgo sur le sujet.

Entre les touk-touks, les loueurs de voitures de sport, les vendeurs à la sauvette et maintenant les Roms, le Champ-de-Mars est toujours un lieu problématique. Que faut-il faire ?
RACHIDA DATI. J'ai obtenu des avancées dans la lutte contre les touk-touks illégaux et les loueurs de voitures de sport avec la saisie immédiate des véhicules et des marchandises. Leurs trafics – qui avaient reculé – sont repartis à la hausse depuis la fin du confinement. J'ai donc saisi la procureure de la République et le préfet de police afin de trouver de nouvelles

bases juridiques permettant de saisir les véhicules, détruire la marchandise et condamner les contrevenants liés aux réseaux mafieux. Là encore, nous payons l'aveuglement de la mairie de Paris en matière de sécurité et la suppression par la gauche du délit de séjour irrégulier, empêchant interpellations et gardes à vue.

N'est-il pas possible d'installer des grilles autour du parc pour réguler les trafics en tous genres ?

Depuis longtemps, nous demandons à la mairie de Paris d'installer une grille autour du Champ-de-Mars pour faciliter les actions de la police et garantir la tranquillité des riverains. C'est le seul jardin de cette taille à être ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Là encore, par idéologie, la mairie de Paris a refusé en dénonçant notre prétendue obsession de la sécurité.

Du coup, pensez-vous demander la fermeture du Champ-de-Mars la nuit ?

Je souhaiterais que le Champ-de-



ZOOM | Pour d'autres, enserrer le jardin, serait contre-productif

L'ASSOCIATION DES AMIS ET RIVERAINS DU CHAMP-DE-MARS ASSURE QUE FERMER SERAIT « COMPROMETTANT POUR LA SÉCURITÉ NOCTURNE »



Fermer la nuit ? Inconcevable pour les Amis du Champ-de-Mars : « Il a vocation à garder sa respiration permanente, qui désenclave également le VII^e. »

LE COLLECTIF des copropriétaires des rues de Buenos-Aires et Léon-Bourgeois en est convaincu : la fermeture du Champ-de-Mars la nuit est une solution « nécessaire et souhaitée ». « Le parc Monceau et le jardin du Luxembourg ne connaissent pas les mêmes troubles et le voisinage ne subit pas d'insécurité notoire et connue des élus locaux, car chacun est un parc fermé le soir », argumentent-ils.

La plupart des amoureux et voisins du grand parc parisien ne sont pourtant pas de cet avis, à commencer par l'association des Amis et riverains du Champ-de-Mars, très attachés à la géographie ouverte et transversale des lieux.

« Comment et où mettrait-on des barrières, des grilles, des clôtures ? Et à quel coût ? »

« Le Champ-de-Mars a vocation à garder sa respiration permanente, qui désenclave également le VII^e arrondissement, estime son président, Jean d'Izarny-Gargas. Le problème de l'insécurité est à mon avis une variante du problème de la

« Ce sont précisément les rues traversantes qui en sécurisent l'espace de façon informelle »

L'ASSOCIATION DES AMIS ET RIVERAINS DU CHAMP-DE-MARS

propreté, et une conséquence d'un laisser-faire qui s'est installé depuis plusieurs années... Avant de vouloir enfermer le Champ-de-Mars à l'image du Luxembourg, qui en est presque un jardin privatif, il faudrait aussi commencer par imaginer un tracé. Comment et où mettrait-on des barrières, des grilles, des clôtures ? Et à quel coût ? »

Les Amis du Champ-de-Mars bataillent déjà pour la suppression de l'enceinte de sécurité du parvis de la tour Eiffel. « Un bocal présenté comme temporaire, mais que personne ne prendra sans doute jamais la responsabilité de démolir », fustige Jean d'Izarny-Gargas.

Pour lui, fermer le Champ-de-Mars reviendrait « à agrandir le bocal », et étouffer encore plus l'espace vert que le projet OnE Site tour Eiffel risque aussi d'isoler, en supprimant toute circulation transversale. Or « ce sont précisément les rues traversantes de ce jardin qui en sécurisent l'espace de façon informelle », soulignent les Amis du Champ-de-Mars. Ensermer le jardin derrière une enceinte et le transformer en « bloc compact » serait aussi contre-productif et « compromettant pour la sécurité nocturne ». ■

E.S.

Champ-de-Mars (Paris, VII^e). Du matin au soir, voire la nuit, les guetteurs du réseau dénoncé par les riverains veillent au business et à la « tranquillité ».

Que pensez-vous du projet de bagagerie prévue notamment côté rue de Buenos-Aires et de l'autre côté dans le projet OnE Site ?

Je suis totalement opposée à ce projet de bagagerie, comme je l'ai toujours fait savoir à la Ville de Paris, qui n'en tient pas compte. Les abords de la tour Eiffel se dégradent aussi sous l'effet d'un tourisme de masse encouragé par la mairie pour des raisons financières. Aujourd'hui, seul l'État peut encore arrêter ce projet. Avec Philippe Goujon et Francis Szpiner (*maires LR des XV^e et XVI^e arrondissements*), nous avons déposé un recours administratif. J'ai aussi demandé à la ministre de la Culture que le site du Champ-de-Mars et ses abords bénéficient d'un statut de protection patrimoniale maximum. Cette dernière a répondu favorablement. La mairie de Paris doit désormais l'accepter. Cette décision protégera définitivement le site et empêchera l'installation de cette bagagerie. ■

« Depuis longtemps, nous demandons à la mairie de Paris d'installer une grille pour faciliter les actions de la police et garantir la tranquillité des riverains. Par idéologie, elle a refusé en dénonçant notre prétendue obsession de la sécurité », argumente Rachida Dati.

Par idéologie, elle a refusé en dénonçant notre prétendue obsession de la sécurité », argumente Rachida Dati.



Mars soit fermé la nuit pour des raisons de sécurité évidentes et pour des raisons écologiques. Les pelouses sont très dégradées en raison de leur surexploitation notamment commerciale. De même, les arbres sont en état de stress hydrique à cause du piétinement excessif qui appauvrit les sols. Enfin, cette fermeture mettrait un frein à une surexploitation commerciale destructrice, du fait de l'endettement de la mairie qui cherche de l'argent par tous les moyens.

Demandez-vous régulièrement des opérations de police sur le site et les rues avoisinantes ?

Les maires d'arrondissement n'ont pas de pouvoirs de police. Néanmoins, j'ai obtenu auprès du préfet de police une unité de police rattachée au commissariat du VII^e, dédiée au Champ-de-Mars. J'ai également lancé une coopération policière et pénale pour que les amendes non réglées soient automatiquement poursuivies et que la police municipale soit autorisée par la procureure de la République à détruire immédiatement les marchandises saisies. Tous les jours, une dizaine d'agents de la police municipale et de la police nationale patrouillent sur le site et organisent des opérations conjointes de lutte contre la vente à la sauvette. Ce sont plus de 150 kg de marchandises par mois qui sont détruits et plus d'une dizaine de véhicules immobilisés.